

FICHE PARTENAIRES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REUNION

DGA Développement Economique et Innovation
Direction de l'Economie
Service Développement Economique

Référent : Farida ADOLPHE

1. Présentation

Nom : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REUNION
Forme Juridique : Etablissement public administratif
Domaine d'activités : Activité des organisations patronales et consulaires
Président : Monsieur Pierrick ROBERT
Adresse : 5 bis, rue de Paris 97400 Sainte Denis

2. Missions / activités de l'organisme

La Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion a été créée en 1830. Elle gère et défend les intérêts commerciaux, industriels et des services auprès des pouvoirs publics et des autorités étrangères.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion assure l'interface entre les différents acteurs concernés et contribue au développement des territoires économiques et au soutien des entreprises et des associations. À ce titre, elle est appelée à :

- Accompagner, mettre en relation et conseiller les créateurs et repreneurs d'entreprises dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur en matière de droit et à la concurrence,
- Conseiller les entreprises pour leur développement à l'international et l'exportation de leur production, en partenariat avec l'Agence française pour le développement international des entreprises,
- Mener des actions de formation professionnelle initiale ou continue en direction des entreprises,
- Mener des missions marchandes confiées par des personnes publiques et qui s'avèrent nécessaires pour l'accomplissement de ses autres missions.

3. Programme d'actions

LA MISSION DE PROXIMITÉ

La mission s'inscrit dans le cadre du renforcement de la politique de soutien et d'accompagnement de proximité mise en œuvre en direction des porteurs de projets ainsi que des entreprises immatriculées au RCS.

Les informations sont portées au plus proche du tissu économique, dans les communes et des quartiers de la Réunion. L'objectif est d'optimiser la connaissance des dispositifs, notamment vers les petites entreprises.

Cette opération a permis en 2021 de contacter 7 770 entreprises dans l'objectif de les sensibiliser sur des dispositifs d'aide et d'accompagnement en matière d'activité, de relance ou de mutations numériques ou écologiques, mais également d'orienter dans un parcours d'accompagnement réalisé par nos Maisons de l'Entreprise.

La CCI Réunion souhaite mieux structurer cette démarche de proximité à l'attention des porteurs de projets et des entreprises ressortissantes, avec le soutien du Conseil Régional. Ainsi, la collectivité a accompagné la CCIR en 2021 pour l'acquisition d'un minibus CCI Proxi.

En 2023, afin de mieux structurer la démarche de proximité de soutien et d'accompagnement à l'attention des porteurs de projets ainsi que des entreprises ressortissantes, la CCIR a recruté trois conseillers en entreprises. Ces nouveaux personnels dédiés exclusivement à la mission proximité sont rattachés directement à la Direction du Pôle Économique.

Missions des conseillers :

- Informer et orienter les entreprises ressortissantes de la CCI (bus CCI Proximité) ;
- Réaliser un conseil de premier niveau en facilitation, déployer les outils d'auto-diagnostic prévus par la CCI pour les créateurs et entreprises ;
- Promouvoir, diffuser et commercialiser l'ensemble de l'offre de services destinée aux entreprises ;
- Participer aux campagnes d'appels sortants vers les ressortissants dans le cadre des actions de proximité (détection des besoins, phoning via un centre d'appel, ...);
- Assurer une veille nécessaire à la mission : connaissance des dispositifs d'aide aux entreprises, les mesures de soutiens de la collectivité régionale et des autres partenaires publics ;
- Renseigner la base de contacts et les indicateurs de suivi – contribuer au développement des services de proximité ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux outils

4. Budget / Bilan

COÛT TOTAL DU PROGRAMME D' ACTIONS 2023

Intitulé de l'action	Coût total prévisionnel
3 postes de conseillers de proximité	135 000 €
Total	135 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET SUBVENTION REGIONALE SUR FONDS PROPRES

FINANCEURS	Montant Sollicité
Subvention Région (fonds propres)	108 000 €
Part CCIR	27 000 €
Total	135 000 €